

Contribution de ConcertES¹ à la consultation sur la future stratégie « UE 2020 »

ConcertES est l'organisation représentative de l'économie sociale en Région wallonne. L'association rassemble, outre trois grandes fédérations coupoles, la majorité des fédérations sectorielles d'économie sociale wallonnes et bruxelloises francophones. Ses principales missions se concentrent sur la représentation, la défense et la promotion du secteur de l'économie sociale.

L'économie sociale est présente à tous les niveaux de la vie économique et sociale de l'Union européenne. Ses entreprises participent activement au développement économique et à l'emploi. De multiples entreprises et associations précèdent ou viennent en appui des politiques publiques pour contribuer à garantir à tous, outre le respect des droits fondamentaux, l'accès au logement, à l'emploi, à des services sociaux abordables et de qualité.

Par sa contribution à cette consultation, ConcertES veut soutenir l'effort continu, et efficace, de ses membres dans la promotion d'une économie à dimensions humaines, d'une société juste et inclusive, d'un environnement de qualité pour tous.

¹ Numéro d'identification de ConcertES : 90358283041-77

La stratégie de Lisbonne, mise en place en par le Conseil européen de Lisbonne en mars 2000, s'était assignée l'objectif ambitieux de faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ».

Une évaluation globalement négative des résultats obtenus dans l'Union en 2005 au regard des objectifs de Lisbonne a conduit à un renouvellement de la stratégie, désormais axée sur la croissance et l'emploi.

L'enquête eurobaromètre réalisée en novembre 2004 dans les 25 pays de l'Union révélait cependant que « la majorité des répondants déconnectent le niveau de la qualité de vie de la performance économique d'un pays »².

On pourrait y voir la perception empirique de quelques chiffres ou études publiés récemment : un plus que doublement de la production intérieure, mesurée par le PIB, depuis 1970 qui n'empêche pas le chômage de devenir structurel au cours de la même période³ ; une diminution constante de la part des salaires dans le PIB depuis les années 1980⁴ couplée à une augmentation de la part de rendement du capital ; un nombre important de travailleurs pauvres dans l'Union, principalement parmi les travailleurs indépendants⁵.

Les orientations de la nouvelle stratégie envisagées se doivent de renforcer les résultats engrangés, mais également de remédier aux constats de défaillance de certaines politiques menées : croissance et compétitivité n'ont pas permis d'atteindre, voire d'approcher, les objectifs fixés en termes d'inclusion et de cohésion sociale.

De même, si la crise a exacerbé et mis en lumière la pauvreté et les inégalités, la stratégie 2020 de l'Union ne peut se contenter d'en gérer simplement la sortie, en occultant les mécanismes d'exclusion progressivement mis en œuvre avant son éclatement en 2008.

Une société socialement durable :

Veiller à ne pas produire des « laissés pour compte »

Assurer une juste distribution des revenus de la croissance

Encourager et soutenir l'innovation sociale

- La stratégie 2020 doit veiller à mettre en place des instruments garantissant l'égalité des chances pour tous : lutte contre la pauvreté et diminution des inégalités doivent en être des éléments fondamentaux.
- L'emploi constitue indéniablement un rempart contre la pauvreté et l'exclusion. Mais il ne peut à lui seul garantir une baisse de la pauvreté ou l'inclusion sociale. Des éléments essentiels comme l'accès à un logement décent et à des services sociaux de qualité doivent faire partie intégrante de la stratégie 2020.

² Eurobaromètre spécial *Agenda de Lisbonne*, publié en février 2005

³ Institut pour un développement durable – janvier 2010

⁴ Rapport annuel sur l'emploi en Europe – Commission européenne 2007

⁵ <http://www.eurofound.europa.eu/pubdocs/2004/107/fr/1/ef04107fr.pdf>

- Pour construire une économie de la connaissance performante, l'éducation et la formation tout au long de la vie sont indispensables.
Elles ne peuvent cependant être garanties à elles seules de la composante sécurité d'une « flexisécurité exploitée de manière optimale ».
 - o La stratégie 2020 doit s'articuler autour de l'ensemble des assises nécessaires à la sécurité des personnes : une sécurité sociale performante et adaptée, un revenu garanti, des emplois de qualité garantissant aux travailleurs et à leur famille stabilité et perspectives d'avenir.
 - o La stratégie 2020 doit établir les fondements servant à assurer que les libertés économiques et les règles de concurrence ne remettent pas en cause les droits sociaux fondamentaux.
 - o La validation des compétences doit être organisée et renforcée.
 - o L'ensemble des publics doit pouvoir s'inscrire dans des politiques publiques inclusives. La lutte contre l'exclusion sociale, particulièrement des plus vulnérables d'entre eux, doit rester une priorité. Il importe dès lors de considérer en tant que service social d'intérêt général toute action menée vers ces publics dont l'objectif consiste à leur assurer de meilleures chances de participer pleinement à citoyenneté européenne.
- Le rôle primordial des services sociaux d'intérêt général, la garantie de leur accès pour tous, doit rester au cœur du modèle social européen et constituer, à côté de la croissance et de l'emploi, la base de la stratégie 2020.
- L'innovation est un moteur de développement et doit continuer à être soutenue, encouragée, favorisée, suscitée. Dans ce cadre, il convient d'être créatif. L'accent est encore trop souvent mis sur l'innovation technique, technologique ou industrielle. Si cette innovation est certes importante et doit être soutenue, elle ne peut cependant pas être la seule forme d'innovation à considérer. L'innovation sociale doit également être soutenue et surtout encouragée. En effet, c'est aussi dans l'innovation sociale que l'on trouvera les éléments, idées, modèles et autres ressources permettant d'atteindre les objectifs sociaux que l'Union s'est donnée.

Une société économiquement durable :

Assurer le développement local

Eviter les dérives financières liées au profit

Permettre le plein développement de modèles économiques alternatifs

- L'Union européenne souhaite, à raison, exploiter pleinement son marché unique. Cependant, à côté de la nécessité de développer les achats en ligne, la stratégie 2020 se doit de prendre en compte l'importance du développement local et des échanges locaux, moteurs essentiels d'une activité économique durable et d'une cohésion sociale effective.
- La crise financière a éclairé une dérive potentielle du modèle d'entreprise dominant, à savoir celui d'une entreprise centrée sur le capital : l'excès relatif, sous des pressions diverses, de la rémunération du capital. La crise a montré qu'une série d'encadrements étaient nécessaires pour rendre ce modèle aussi efficace que le décrit la théorie économique.

- D'autres modèles entrepreneuriaux existent. Ils sont mis en place par l'économie sociale. Tout en inscrivant pleinement les entreprises dans le tissu économique européen, ils limitent strictement la rémunération du capital, au profit d'une finalité sociale ou environnementale. De ce fait, ces entreprises contribuent aux objectifs de développement local et de cohésion sociale. Cependant, les cadres économiques et réglementaires actuels, basés sur un modèle d'entreprise capitaliste, constituent parfois des freins à ces modèles d'entreprises centrés sur les hommes, le travail et les objectifs sociaux et sociétaux. La stratégie 2020 doit assurer une meilleure prise en compte de ces modèles d'entreprises dans les politiques et cadres réglementaires mis en place et en promouvoir et encourager le développement. A ce titre, il convient aussi de repenser l'innovation entrepreneuriale (soit le développement d'autres modèles d'entreprendre) en tant que forme d'innovation à soutenir.
- Des instruments financiers efficaces doivent être mis au service des entreprises dont les objectifs s'accordent aux objectifs de l'Union, à savoir le développement d'une économie innovante, socialement et économiquement responsable.

La participation des parties prenantes à l'élaboration et l'évaluation périodique de la stratégie 2020.

Pour être efficient, un soutien actif de la part des parties prenantes ne peut s'envisager sous forme de consultations éclair, ou par le seul biais du Parlement européen.

Il importe que la stratégie 2020 prévoie des mécanismes à même d'assurer une réelle participation de tous.

L'économie sociale y revendique sa place.

En investissant tous les secteurs d'activités économiques, en créant des partenariats avec les entreprises classiques et en venant en appui des politiques publiques, les entreprises d'économie sociale prennent une place active dans le tissu économique européen. En combinant étroitement les aspects économiques et les aspects sociaux, en s'inscrivant dans les objectifs de Lisbonne en matière de création d'emplois de qualité, lutte contre les exclusions et cohésion sociale, elles constituent un appui certain du modèle social européen.

Les fédérations membres de ConcertES

ACFI (www.acfi.be)	AID (www.aid-com.be)	ALEAP (www.aleap.be)
ApacES (www.apaces.be)	ATOUT EI (www.atoutei.be)	CREDAL SC (www.credal.be)
CAIPS (www.caips.be)	COOPAC (www.coopac.be)	Equilibre (www.reseau-equilibre.be)
EWETA (www.eweta.be)	FEBECOOP (www.febecoop.be)	FÉBISP (www.febisp.be)
Lire et Ecrire (www.lire-et-ecrire.be)	RES (www.resasbl.be)	RESSOURCES (www.res-sources.be)
SAW-B (www.saw-b.be)	SYNECO (www.syneco.be)	Réseau FA (www.rfa.be)